



- Lit mineur et zones en eau en permanence
  - Zone inondable de la crue de référence du PPRi
  - Bâti
  - Soutier d'aménagement futur
  - Surface d'activité économique
  - Limite de zone de protection naturelle
  - Périmètre de protection de captage d'eau potable
  - Etablissement hospitalier
  - Etablissement d'enseignement
  - Camping
  - Etablissement classé IPPC
  - Station d'épuration > 2000 E.H.
  - Etablissement utile à la gestion de crise
  - Installation d'eau potable
  - Transformateur électrique
  - Autre établissement sensible à la gestion de crise
  - Patrimoine culturel
- Réseaux
- Autoroute, quasi autoroute
  - Route, liaison principale
  - Voie ferrée principale
  - Limite de commune
- Protection
- Digues
  - Digues ayant vocation à être classées à l'issue du programme de stabilisation
  - Zone de danger liée à la présence des digues
- 



Direction Départementale des Territoires de l'Aube

Révision du  
Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)  
de l'Agglomération Troyenne

Carte des enjeux

Planche 7  
Communes de Barberey-Saint-Sulpice,  
La Chapelle-Saint-Luc et Lavau

Echelle 1/5 000



Révision approuvée le 13 avril 2017

